

12 janvier 2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Le conseil de la municipalité de Saint-Hugues siège en séance ordinaire du conseil ce 12 janvier 2021, par voie de vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence, Simon Valcourt, René Martin, Audrey Lussier, Thomas Fortier-Pesant, Ginette Daviau et Michaël Bernier, tous formant quorum, sous la présidence de Richard Veilleux, maire.

Assiste également à la séance, par voie de vidéoconférence, Carole Thibeault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 15 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

À vingt heures une (20h01), Monsieur Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

21-01-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption des procès-verbaux;

- de la séance ordinaire du 1er décembre 2020;
- de la séance spéciale du 7 décembre 2020 – budget;
- de la séance spéciale du 7 décembre 2020 - immobilisation 2021-2022-2023;
- de la séance spéciale du 7 décembre 2020.

4. TRÉSORERIE

4.1 Adoption des comptes à payer 2020-12-31;

4.2 Renouvellement assurances – Mutuelle des municipalités du Québec – Année 2021;

4.3 Adoption règlement numéro 258-19-21, pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2021 et les conditions de perception;

4.4 Dépôt – liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$;

4.5 Renouvellement de la cotisation annuelle à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec);

12 janvier 2021

- 4.6 Autorisation de mandats ponctuels – Services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains;
- 4.7 Contrat d'entretien paysager – parc Onil Crépeau et mairie – Les Jardins d'Isabelle;
- 4.8 Mandat à la firme « Les Jardins d'Isabelle » - fourniture et entretien de jardinières pour la rue Notre-Dame.
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1 Dépôt - Rapport de l'inspecteur;
 - 5.2 Indexation des échelles salariales et changement d'échelon – Approbation;
 - 5.3 Formation Excel et Outlook – Personnel administratif - Mandat à la firme Formations Qualitemps inc.
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 6.1 Identification des priorités d'actions 2021-2022 – Sûreté du Québec.
- 7. VOIRIE-AQUEDUC-ÉGOUT**
 - 7.1 Demande de nettoyage de cours d'eau – Ferme J. T. Chagnon et Fils inc.
- 8. URBANISME**
 - 8.1 Aucun point
- 9. REQUÊTES DIVERSES**
 - 9.1 Le Recycleur – Projet scolaire à volet entrepreneur – Demande d'appui.
- 10. LOISIRS – ORGANISMES - AUTRES**
 - 10.1 Aucun point
- 11. IMMEUBLES**
 - 11.1 Aucun point
- 12. VARIA**
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)**
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu, à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

21-01-02

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par le conseiller Simon Valcourt et résolu, à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les procès-verbaux du mois de décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés.

ADOPTÉE

4. TRÉSORERIE

21-01-03

4.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2020-12-31

Les membres du conseil ont tous reçu une copie du bordereau numéro 2020-12-31 des comptes payés et à payer au montant de 240 226,55\$ pour le mois de décembre 2020, ainsi que le montant des salaires versés pour le mois de novembre 2020 au montant de 20 745,37\$ et pour le mois de décembre 2020 au montant de 19 929,38\$.

Il est proposé par le conseiller Simon Valcourt, appuyé par le conseiller Thomas Fortier-Pesant et résolu, à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les comptes payés et à payer totalisant 280 901,30\$.

ADOPTÉE

21-01-04

4.2 RENOUVELLEMENT D'ASSURANCES – MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ANNÉE 2021

12 janvier 2021

Considérant le document reçu de la Mutuelle des municipalités du Québec, en date du 11 décembre 2020, pour le renouvellement du contrat d'assurance pour l'année 2021;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Ginette Daviau et résolu, à l'unanimité des conseillers présents,

De renouveler le contrat d'assurances pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec, représentée par le Groupe Ultima inc.

ADOPTÉE

21-01-05

4.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 258-19-21, POUR FIXER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

Attendu que le projet de règlement 258-19-21 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2021 et les conditions de perception a été présenté et déposé par le conseiller Simon Valcourt lors de la séance du conseil du 1^{er} décembre 2020 et qu'un avis de motion a été donné par ce dernier lors de cette même séance;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Valcourt et résolu, à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement numéro 258-19-21 soit adopté.

ADOPTÉE

4.4 DÉPÔT – LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000\$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT LORSQUE L'ENSEMBLE DE CES CONTRATS COMPORTE UNE DÉPENSE TOTALE DE PLUS DE 25 000\$

La directrice générale dépose, auprès des membres du conseil municipal, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$ pour l'année 2020.

Comme stipulé à l'article 961.4 (2) du code municipal, cette liste sera diffusée sur le site internet de la municipalité.

21-01-06

4.5 RENOUELEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE À L'ADMQ (ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC)

Il est proposé par le conseiller René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler la cotisation annuelle, de la directrice générale et de la directrice générale adjointe, à l'Association des directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2021.

ADOPTÉE

21-01-07

4.6 AUTORISATION DE MANDATS PONCTUELS – SERVICES D'INGÉNIEURIE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Considérant que la Municipalité de Saint-Hugues a adhéré au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains et qu'elle entend, au besoin, utiliser les services ponctuels d'un ingénieur;

Considérant que les représentants municipaux doivent, au besoin, procéder à des travaux qui nécessitent les services ponctuels d'un ingénieur;

Considérant qu'il peut être difficile de requérir préalablement un mandat pour une estimation préliminaire des coûts pour de petits projets à chaque fois;

Considérant la pertinence de faire valider certaines actions, notamment au niveau des travaux publics, par un ingénieur;

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

12 janvier 2021

De permettre à la directrice générale de requérir, au besoin, les services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, le tout selon les budgets alloués pour le type de travaux visés et la tarification déterminée par le règlement de la MRC des Maskoutains en vigueur.

ADOPTÉE

21-01-08

4.7 CONTRAT D'ENTRETIEN PAYSAGER – PARC ONIL CRÉPEAU ET MAIRIE

Considérant l'offre reçue de la Firme « Les Jardins d'Isabelle », en date du 19 novembre 2020, pour l'entretien paysager du parc Onil Crépeau et de la mairie pour l'année 2021, il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu, à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat d'entretien paysager du parc Onil Crépeau et de la mairie pour la saison 2021, à la firme « Les Jardins d'Isabelle », selon les termes de l'offre reçue en date du 19 novembre 2020;

D'ajouter un budget de 250\$ à 300\$ pour l'achat de fleurs annuelles.

ADOPTÉE

21-01-09

4.8 MANDAT À LA FIRME « LES JARDINS D'ISABELLE » - FOURNITURE ET ENTRETIEN DE JARDINIÈRES POUR LA RUE NOTRE-DAME

Il est proposé par le conseiller Michaël Bernier, appuyé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De confier le mandat à la firme « Les Jardins d'Isabelle » pour la fourniture et l'entretien de 12 jardinières pour la rue Notre-Dame, pour la saison 2021, conformément à l'offre reçue en date du 19 février 2010.

ADOPTÉE

5. ADMINISTRATION

5.1 DÉPÔT – RAPPORT DE L'INSPECTEUR

La directrice générale dépose auprès des membres du conseil municipal le rapport émis par monsieur Mathieu Brunelle Descheneaux, inspecteur en bâtiment, ainsi que la liste des permis pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2020.

21-01-10

5.2 INDEXATION DES ÉCHELLES SALARIALES ET CHANGEMENT D'ÉCHELON – APPROBATION

Considérant que la politique de rémunération des employés a été adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 janvier 2020;

Considérant que le conseil doit approuver, au premier janvier de chaque année, l'indexation des échelles salariales et le changement d'échelon;

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver l'augmentation de salaire des employés pour l'année 2021 établi comme suit :

- Le changement d'échelon
- L'indexation de l'échelle salariale établi à 2%

ADOPTÉE

21-01-11

5.3 FORMATION EXCEL ET OUTLOOK – PERSONNEL ADMINISTRATIF - MANDAT À LA FIRME FORMATIONS

12 janvier 2021

QUALITEMPS INC.

Considérant l'offre de formation de groupe reçue de la firme Formations Qualitemps inc. pour les programmes Excel et Outlook;

Considérant l'intérêt du personnel administratif à participer à ces formations, dont :

Marianne Beauregard pour les deux formations et Nathaly Gosselin et Carole Thibeault pour la formation Outlook;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Ginette Daviau, appuyé par le conseiller Michaël Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le personnel administratif à participer à ces formations et de confier le mandat à la firme Formations Qualitemps inc., conformément à l'offre reçue en date du 11 septembre 2020;

De refacturer les coûts de ces formations aux autres organismes participants.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

21-01-12

6.1 IDENTIFICATION DES PRIORITÉS D' ACTIONS 2021-2022 – SÛRETÉ DU QUÉBEC

Considérant que les membres du comité de sécurité publique de la MRC des Maskoutains consultent les municipalités afin d'identifier quelles seront les priorités d'actions du service de police pour 2021-2022;

En conséquence, il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la MRC des Maskoutains des priorités d'actions qui ont été identifiées par le conseil de la Municipalité de Saint-Hugues et qui sont décrites ci-après :

- Maintenir en place des activités de prévention à l'école primaire (Intimidation, cybercriminalité)
- Effectuer des patrouilles/interventions stratégiques dans les endroits fréquentés par les jeunes (prévention, vols, méfaits, vandalisme, intimidation et drogue) plus précisément aux abords de l'école et dans les parcs.
- Intervenir de façon active et ciblée en sécurité routière sur le réseau routier de la municipalité, opération intersections : arrêt obligatoire, téléphone cellulaire et ceinture.

ADOPTÉE

7. VOIRIE – AQUEDUC – ÉGOUT

21-01-13

7.1 DEMANDE DE NETTOYAGE DE COURS D'EAU – FERME J. T. CHAGNON ET FILS INC.

Considérant la demande reçue par le responsable des travaux publics pour le nettoyage du cours d'eau de la décharge des 18 ;

Considérant le rapport d'inspection déposé auprès des autorités de la municipalité par le responsable des travaux publics, confirmant que cette intervention est nécessaire puisqu'il y a présence de sédimentation, provoquant l'obstruction des drains et affectant le libre écoulement des eaux.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Valcourt, appuyé par le conseiller René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De transmettre la demande de nettoyage de cours d'eau à la MRC des Maskoutains, afin de procéder à la réalisation de ces travaux.

ADOPTÉE

12 janvier 2021

9. REQUÊTES DIVERSES

21-01-14

9.1 LE RECYCLEUR – PROJET SCOLAIRE À VOLET ENTREPRENEUR – DEMANDE D'APPUI

Considérant la demande d'appui reçue de l'École Saint-Hugues – Saint-Marcel, immeuble Saint-Marcel pour son projet à volet entrepreneur Le Recycleur;

Considérant que le conseil désire encourager l'initiative de cette entreprise pour le recyclage de masques de procédure;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Michaël Bernier, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'offrir la somme de 200\$ à cette entreprise afin de permettre l'achat de boîtes pour la récupération de ces masques de procédure et ainsi diminuer l'empreinte écologique laissée par ceux-ci.

ADOPTÉE

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

21-01-15

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures dix-neuf (20h19), il est proposé par le conseiller René Martin, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu, à l'unanimité des conseillers présents, de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce

(^e) jour de

2021

Richard Veilleux, maire

Carole Thibeault, directrice générale et
secrétaire-trésorière